

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 avril 2008

Original : français

**Lettre datée du 28 mars 2008, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En réponse à la lettre du représentant du Soudan en date du 27 mars 2008 (S/2008/212), je voudrais exprimer ici l'indignation de mes autorités face à cette fuite en avant du Gouvernement soudanais pour réactiver ses plans de déstabilisation et d'agression continue du Tchad, et ce, en dépit de la signature d'un accord de paix à Dakar le 13 mars 2008 dont l'application est espérée, cette fois-ci, par tout le monde.

Contrairement à la teneur des deuxième et troisième paragraphes de la lettre soudanaise sur des prétendues réunions avec des rebelles du Darfour par le Tchad pour les relancer contre le Soudan, mes autorités en sont ahuries et regrettent profondément la double et belliqueuse attitude du Gouvernement soudanais dont les desseins inavoués ne sont que de continuer son œuvre de déstabilisation du Tchad en foulant au pied tous accords et engagements pris dans le sens de la paix pour installer à N'Djamena un régime à sa dévotion.

Le Tchad, pour sa part, demeure sincèrement engagé pour la paix dans l'intérêt bien compris des deux pays voisins et frères et de la sous-région.

Je vous prie de faire distribuer cette lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mahamat Ali **Adoum**

